



COMMUNIQUÉ DE PRESSE RÉGIONAL | PESSAC | 7 JUILLET 2023

Le CNRS et l'Université Bordeaux Montaigne signent une convention autour de leurs ambitions scientifiques

Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, et Lionel Larré, président de l'Université Bordeaux Montaigne, ont signé le 7 juillet 2023 dans les locaux de l'université une convention de partenariat. Cette convention concrétise la volonté des deux établissements de collaborer autour d'une politique scientifique commune.

Ce vendredi 7 juillet 2023, dans les locaux de l'université, le CNRS et l'Université Bordeaux Montaigne se sont réunis pour la signature d'une convention précisant la politique scientifique partagée entre les deux établissements, impliquant notamment le co-pilotage de 6 Unités de recherche, d'une Unité d'Appui et de Recherche et d'une fédération de recherche. Cette convention actée par la signature d'Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, et de Lionel Larré, président de l'Université Bordeaux Montaigne, marque la volonté des deux établissements de soutenir la dynamique des recherches menées sur le site bordelais.

L'Université Bordeaux Montaigne, en tant qu'université d'Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, déploie en coopération avec le CNRS un large spectre de recherches dans le domaine des humanités. Concernant les langues, les laboratoires co-pilotés par les deux établissements couvrent les champs de la linguistique, de la psychologie, de l'informatique, de la philosophie, de l'éducation et des neurosciences. Un pôle d'expertise unique à l'échelle nationale s'est structuré autour des études de la langue basque, aussi bien dans ses aspects linguistiques que littéraires, sur le site de Bayonne et en collaboration avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Le CNRS et l'Université Bordeaux Montaigne sont attentifs à maintenir la dynamique de ces recherches.

Le site bordelais est également reconnu internationalement pour son expertise en archéologie, une dynamique que souhaitent renforcer les deux établissements avec le soutien de l'Université de Bordeaux. La collaboration du CNRS et de l'Université Bordeaux Montaigne s'articule également autour de l'étude des mondes anciens comprenant l'étude des textes, l'analyse de matériaux archéologiques ou encore la numérisation et la visualisation des objets archéologiques. Au regard de la richesse de ces objets, le CNRS et l'Université Bordeaux Montaigne s'attachent à développer une démarche active de valorisation du patrimoine et de médiation scientifique.

Les deux établissements soutiennent également les études aréales, tout particulièrement sur les mondes africains qui constituent pour le CNRS et l'Université Bordeaux Montaigne un champ de connaissance prioritaire. Une priorité est également donnée aux études des territoires et des reconfigurations spatiales, ouvertes aux coopérations potentielles avec les acteurs institutionnels ou les acteurs issus de la société civile.

« La dynamique de nos équipes scientifiques, que ce soit en langues, en archéologie ou sur l'étude des territoires, démontre la richesse de la collaboration entre le CNRS et l'Université Bordeaux Montaigne. Cette signature de convention permettra de développer la politique partagée en matière de recherche et d'accompagnement de la recherche, que ce soit pour conforter les dynamiques déjà en place ou en favoriser de nouvelles autour de l'interdisciplinarité. », explique Antoine Petit, président-directeur général du CNRS.

« Le renouvellement de la convention entre le CNRS et l'Université Bordeaux Montaigne vient couronner de belles réussites des équipes dont nous avons ensemble la tutelle, et renforce une collaboration dans



le domaine des langues, de l'archéologie, des sciences humaines et sociales, des disciplines essentielles pour une meilleure compréhension des bouleversements de nos sociétés, et des évolutions qui s'imposent au monde à l'heure où des transitions se font de plus en plus nécessaires », déclare Lionel Larré, président de l'Université Bordeaux Montaigne.

Sur le plan opérationnel, les deux établissements attribuent leurs ressources humaines et financières de manière à soutenir conjointement les unités partagées. La convention de partenariat apporte un cadrage au fonctionnement des laboratoires de recherche. Les politiques en faveur de l'égalité femme-homme, de l'intégrité scientifique, de l'éthique et la déontologie, du développement durable, de la science ouverte et des partenariats avec le monde socio-économique sont au cœur du projet partagé par les deux établissements.

En quelques chiffres, le CNRS et l'Université Bordeaux Montaigne comptent parmi leurs unités communes 6 Unités Mixtes de Recherche, 1 fédération de recherche et 1 Unité d'Appui et de Recherche, représentant près de 200 personnels : près de 140 chercheurs-chercheuses et enseignantes-chercheuses-enseignants-chercheurs et de 60 personnels techniciens, ingénieurs et administratifs. Ils contribuent financièrement au fonctionnement des laboratoires à hauteur de plus de 900 mille euros.

À propos

CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est une institution publique de recherche parmi les plus reconnues et renommées au monde. Depuis plus de 80 ans, il répond à une exigence d'excellence au niveau de ses recrutements et développe des recherches pluri et interdisciplinaires sur tout le territoire, en Europe et à l'international. Orienté vers le bien commun, il contribue au progrès scientifique économique, social et culturel de la France. Le CNRS, c'est avant tout 32 000 femmes et hommes et 200 métiers. Ses 1000 laboratoires, pour la plupart communs avec des universités, des écoles et d'autres organismes de recherche, font progresser les connaissances en explorant le vivant, la matière, l'Univers et le fonctionnement des sociétés humaines. Le lien étroit qu'il tisse entre ses activités de recherche et leur transfert vers la société fait de lui aujourd'hui un acteur clé de l'innovation. Le partenariat avec les entreprises est le socle de sa politique de valorisation. Il se décline notamment via près de 170 structures communes avec des acteurs industriels et par la création d'une centaine de start-up chaque année, témoignant du potentiel économique de ses travaux de recherche. Le CNRS rend accessibles les travaux et les données de la recherche ; ce partage du savoir vise différents publics : communautés scientifiques, médias, décideurs, acteurs économiques et grand public.

www.cnrs.fr

Université Bordeaux Montaigne

L'Université Bordeaux Montaigne réunit plus de 17 500 étudiantes et étudiants et 1 200 enseignantes, enseignants et personnels administratifs autour des formations et de la recherche en **arts, langues, lettres, sciences humaines et sociales**.

Laboratoire d'idées et foyer intellectuel, l'Université Bordeaux Montaigne contribue aux débats scientifiques de son temps et cultive ses valeurs fondamentales : collégialité, culture et esprit critique. Elle fait de l'égalité des chances une de ses missions prioritaires et travaille à perfectionner ses dispositifs de formation et à accompagner tous ses étudiantes et étudiants vers la réussite.



Elle soutient une politique de recherche ambitieuse et créative, ouverte sur les territoires, articulée avec les formations, en collaboration avec les partenaires institutionnels, économiques et culturels. Le développement de la recherche-action et de la recherche-cr ation renforce son insertion dans le territoire, d veloppe son r seau de partenaires et ouvre tout un champ de recherches innovantes, cr atives et citoyennes. Elle vise   soutenir les p les d'excellence qui la distinguent – l'arch ologie au premier chef, fleuron du site bordelais, les  tudes basques, les  tudes sur les Afrique, les  tudes des territoires et des reconfigurations spatiales ou encore le plurilinguisme, pilier du programme scientifique d'une Maison des Sciences Humaines de Bordeaux renouvel e, en partenariat avec l'universit  de Bordeaux et le CNRS.

www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

CNRS | Alexandre Gyre | T 06 43 55 38 06 | alexandre.gyre@cnrs.fr

Universit  Bordeaux Montaigne | Isabelle Froustey | T 06 17 90 68 60 | Isabelle.Froustey@u-bordeaux-montaigne.fr

